

AVIS PUBLIC

Est, par la présente, donné que le 27 novembre 2013, à 19h30 a été adoptée par le conseil des maires, une résolution portant le numéro 2013-11-18 établissant les dates des séances régulières de la MRC de Montmagny pour l'année 2014, le tout conformément à l'article 148 du Code Municipal.

QUE les sessions ordinaires du Conseil de la MRC de Montmagny se tiendront aux dates, lieu et heure suivants pour l'année 2014 :

Date	Lieu	Heure
14 janvier 2014	6, St-Jean-Baptiste Est, salle 302	20h
11 février 2014	6, St-Jean-Baptiste Est, salle 302	20h
18 mars 2014	6, St-Jean-Baptiste Est, salle 302	20h
8 avril 2014	6, St-Jean-Baptiste Est, salle 302	20h
13 mai 2014	6, St-Jean-Baptiste Est, salle 302	20h
10 juin 2014	6, St-Jean-Baptiste Est, salle 302	20h
8 juillet 2014	Salle du conseil (309, 4 ^e Avenue, Saint-Paul-de-Montminy)	16h30
9 septembre 2014	6, St-Jean-Baptiste Est, salle 302	20h
14 octobre 2014	6, St-Jean-Baptiste Est, salle 302	20h
11 novembre 2014	6, St-Jean-Baptiste Est, salle 302	20h
26 novembre 2014	6, St-Jean-Baptiste Est, salle 302	19h30

DONNÉ À MONTMAGNY, ce 11^e jour de décembre 2013.

Nancy Labrecque, directrice générale